



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Assemblée Extraordinaire du Conseil d'établissement de l'École primaire du Saint-Esprit

Lundi, 26 septembre 2022 – 19 :00

Au local de Musique

x	Suzy Bellini, directrice	x	Viviane Boulay, service de garde
x	Jean-François Hallée, parent, président	x	Axel Royer-Gagné, parent
X	Julie Vallée, parent	X	Brigitte Aubé, enseignante
x	Alessandro Telonio, parent, Délégué comité de parents		Annie Jubainville
x	Francine Perron	X	Annie Léveillée, personnel
X	Anny Vaillancourt, parent,	X	Josiane Vachon, enseignante
X	Anne-Josée Doyon parent,	X	Barbara Veselinovic, psychoéducatrice

Points à l'ordre du jour		Votes	Suivis
1	Procédure statutaire		
1.1	Mot de Bienvenue Suzy est très heureuse de voir tout ce beau monde! C'est bien de se retrouver en personne.		
1.2	Composition de l'exécutif du CÉ 2022-2023		

1.2.1	<p>Nomination présidence</p> <p>Nomination de Jean-François Hallée comme président, nommé par Julie Vallée, secondé par Viviane Boulay.</p>		
1.2.2	<p>Nomination de la vice-présidence</p> <p>Présentation de poste de la vice-présidence: Axel se propose, secondé par Francine Perron.</p>		
1.2.3	<p>Nomination secrétaire</p> <p>Julie proposée par Jean-François, secondé par Francine Perron.</p>		
1.2.4	<p>Nomination représentant comité de parents et son substitut</p> <p>Alessandro représentant, Julie Substitut</p>		
1.2.5	<p>Vérification des coordonnées de chaque membre pour la liste officielle</p> <p>Fait par Annie Léveillé</p>		
1.3	<p>Prise de présence et vérification du quorum</p>		
1.4	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Proposé par Viviane, secondé par Josiane</p>		
1.5	<p>Adoption du procès-verbal du 1 sept 2022</p> <p>Proposé par Francine, secondé par Brigitte.</p>		
1.6	<p>Suivi au procès-verbal</p>		

1.6.1	<p>Normes et Modalités</p> <p>Cette année, on revient à trois étapes. Au premier cycle, on ne met pas de note pour la lecture, seulement des observations. 1ère communication en octobre, bulletins en novembre, février et la fin de l'année.</p> <p>Brigitte explique les spécificités des choix équipe-école, malgré qu'il n'y a pas beaucoup de latitude.</p> <p>Le plan avait été établi l'an passé, mais il a été revu par l'équipe 2022-2023 pour s'assurer que tous les membres du corps enseignant sont d'accord.</p>	Approuvé à l'unanimité	
1.7	<p>Parole au représentant du comité de parent</p> <p>Rien à signaler puisque la prochaine réunion sera en Novembre.</p> <p>Alessandro explique son rôle. Suzy explique aussi les implications de Annie Léveillé dans ses différents comités. Le CA est expliqué. Pour faire partie du CA en tant que parent, il faut être représentant au comité de parent, qui doit être membre du CÉ de l'école.</p>		
2.	<p>Question du public</p> <p>Aucunes questions.</p>		
3.	<p>Pour Adoption</p>		
3.1	<p>Règles de régie interne du CÉ</p> <p>Les règles seront envoyées par courriel et l'adoption sera faite au prochain CÉ.</p>		
3.2	<p>Montant d'argent par élève via la Fondation</p> <p>Un 20\$ par élève a été proposé par Suzy au comité de la fondation, mais elle attend leur réponse. Jean-François invitera une des deux membres pour donner un rapport financiers, avec des suivis sur les projets. Point reporté au prochain ordre du jour.</p>		

4.	Pour approbation		
4.1	<p>Sorties éducatives</p> <p>Jean-François explique que parfois les sorties éducatives seront approuvées par courriel, les membres doivent être attentifs à ces courriels et prêts à répondre dans la même journée si possible.</p> <p>Alessandro demande si le transport en voiture est accepté. Ce ne sera pas nécessairement refusé, mais ce n'est pas encouragé. Le problème des sièges d'auto encore plus présent avec les nouvelles règles de sécurité de la route. Certaines sorties sont subventionnées.</p> <p>Suzy aura une réunion avec les enseignants à ce propos. Le prix du transport est encore très dispendieux, malgré que le prix est un peu plus bas (50\$ de moins). Cette année, certaines demandes de transport sont très difficiles.</p> <p>Francine demande le montant du budget d'autobus.</p>		
5.	Pour consultation		
6.	Pour information		
6.1	<p>Service de garde</p> <p>Viviane n'a rien à présenter. À la prochaine rencontre, nous reviendrons sur les règles de régie interne. La rentrée s'est bien passée. Elle a une école avec tout son personnel. C'est une chance d'être prêt de l'Université de Sherbrooke, avec notre flexibilité d'horaire.</p> <p>Suzy affirme que tout le monde met la main à la pâte et nous avons une bonne équipe. Viviane essaie de placer les employés selon leurs forces et c'est plaisant pour les enfants aussi.</p> <p>La subvention a changé cette année encore. Le nombre d'élèves est semblable à l'an prochain.</p>		

6.2	<p>Traiteur</p> <p>Laniel St-Laurent est la compagnie choisie encore cette année. Les menus ont changé.</p>		
6.3	<p>Plan triennal</p> <p>287 élèves, aucuns transferts administratifs</p> <p>Il y a beaucoup de clientèle immigrante. Le nombre de nouveaux arrivants, c'est le même que normalement il y a dans une année complète. Certains enfants ne parle pas beaucoup le français.</p> <p>Il y a de la francisation dans le centre de service, mais il n'y a pas de classe d'accueil. Ce sont souvent plus des réfugiés.</p> <p>Annie Léveillée parle d'une histoire touchante d'un élève qui était ici en 5e année, qui maintenant en secondaire 2, fait du bénévolat pour service Canada.</p> <p>L'an prochain, il y aurait une petite baisse, mais la tendance se maintient. Suzy explique que les chiffres ici ont monté, tandis qu'à Champlain, les chiffres ont baissé. Nous n'avons pas transféré d'élèves dans d'autres écoles, mais nous en avons reçus. (Les classes spéciales ne sont pas incluses dans ce rapport. Nous sommes la seule école offrant la classe maturation pour les maternelles dans tout le centre de service.)</p>		
7.	<p>Mot de la présidence</p>		
7.1	<p>Formation obligatoire pour les membres du CÉ (https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/)</p> <p>Le lien a été envoyé par courriel.</p>		
8.	<p>Dates des prochaines rencontres</p>		
8.1	<p>Déterminer les dates</p>		

	14 Novembre 2022 19 Décembre 2022 3 Avril 2023 29 Mai 2023 19 Juin 2023, au cas 30 août 2023		
9.	Levée de l'assemblée Proposée par Viviane, secondée par Anne-Josée Doyon à 20:13.		

Suzy Bellini
Directrice
École St-Esprit



Jean-Francois Hallée
Président du Conseil d'établissement

